CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E121056** **VALABLE JUSQU'AU** **05/05/2027**

ÉDITÉ LE 20/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/03/2004

Raison sociale : BAILLY SEBASTIEN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/07/2025

Capital : 0

450 RUE EDOUARD VAILLANT
59690 VIEUX-CONDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC valenciennes

Siret : 452 863 343 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0048806/K

Assurance Responsabilité Travaux :
SWISSLIFE AB 9590366

Assurance Responsabilité Civile :
SWISSLIFE AB 9590366

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 27 40 72 99 **Fax :**

Portable : 0786511239

Responsabilité légale :
EI (452 863 343) / BAILLY SEBASTIEN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : sebastien.bailly0218@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 430 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	04/02/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	4	26/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	05/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/04/2026 11:29

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E121056** **VALABLE JUSQU'AU** **05/05/2027**

ÉDITÉ LE **20/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/03/2004
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/07/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC valenciennes

Siret : **452 863 343 00029**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 0048806/K

Assurance Responsabilité Travaux :
SWISSLIFE AB 9590366

Assurance Responsabilité Civile :
SWISSLIFE AB 9590366

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **BAILLY SEBASTIEN**

450 RUE EDOUARD VAILLANT
59690 VIEUX-CONDE

Téléphone : 03 27 40 72 99 **Fax :**
Portable : 0786511239

Site Internet :
E-mail : sebastien.bailly0218@orange.fr

Responsabilité légale :
EI (452 863 343) / BAILLY SEBASTIEN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	04/02/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	26/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	26/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/04/2026 11:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.